

FICHE TECHNIQUE

HYGIÈNE

Hygiabest

Avantages

Hygiabest est un désinfectant très concentré utilisable pour la désinfection des bâtiments d'élevage (dont les zones de stockage des aliments), des véhicules de transport d'animaux (y compris les roues), du matériel d'élevage ainsi que des pédiluves.

Il peut être utilisé en pulvérisation ou en thermonébulisation selon vos besoins.

Caractéristiques

Substances actives :

CHLORURE DE DIDECYLDIMETHYLAMMONIUM (N°CAS : 7173-51-5) à 45,00 g/kg,

GLUTARAL (N°CAS : 111-30-8) à 110,00 g/kg.

CHLORURE DE N-ALKYL(C12-C16)-N,N-DIMÉTHYL-N-BENZYLAMMONIUM [ADBAC/BKC (C12-C16)] (N°CAS : 68424-85-1) à 73,00 g/kg.

Mode d'emploi

Appliquer en l'absence d'animaux, pendant le vide sanitaire.

En pulvérisation :

Utiliser le produit sur des surfaces propres et rincées. Veiller à couvrir l'ensemble de la surface visée.

- Surfaces dures : Produit bactéricide, levuricide et virucide à 1% (300 mL/m²).

- Véhicules de transport d'animaux/aliments : Produit bactéricide, levuricide et virucide de 1.5% à 3% (selon l'efficacité recherchée) à la dose 100 mL/m².

Préparer une solution d'Hygiabest diluée dans une eau potable à 10°C.

Laisser agir le produit selon l'usage et l'efficacité recherchés.

Attendre 24 h avant que les animaux puissent réintégrer le bâtiment.

Effectuer un rinçage à l'eau sur toutes surfaces en contact avec des denrées alimentaires.

Par immersion (matériels et petits équipements) :

Le matériel est immergé dans une solution de 1% à 3% selon l'efficacité recherchée.

En pédiluves :

Faire une dilution à 3%, les bottes sont désinfectées lors du trempage.

Temps de contact 1 min.

En
ali

Diluer le produit à la dose de 5% et l'appliquer à la dose de 30 mL/m³

Utiliser le produit sur des surfaces propres et rincées.

Laisser agir le produit à 20°C pendant 2 heures.

Pour la désinfection, veillez à fermer le système de ventilation.

Après la désinfection, le système de ventilation pourra être redémarré afin d'éliminer tout résidu de désinfectant. Après 30 minutes de ventilation, la chambre de désinfection peut être ouverte. Attendre 24h avant que les animaux puissent réintégrer le bâtiment.

Pour les véhicules de transport, les animaux peuvent entrer après séchage et ventilation des surfaces.

Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.

Règlementaire

Produit enregistré sous SIMMBAD sous le N° 73504, en TP3 et TP4.

Référence	Volume (L)
18311296	5
18311297	20
18311298	60
18311299	200

Fiche mise à jour le vendredi 24 mars 2023 à 16h38



VITAL CONCEPT
80 rue Arthur Enaud - ZI de Très Le Bois
CS 60362 - 22603 LOUDÉAC CEDEX

0 801 800 100

Service & appel
gratuits